

Littérature Durant l'année scolaire 2023-2024, 10 046 livres ont été retirés des rayons des bibliothèques scolaires et des librairies américaines. Le retour de Donald Trump au pouvoir a, encore, aggravé la censure.

Dans son dernier roman, *La librairie des livres interdits* (Robert Laffont, 2024), Marc Levy nous raconte l'histoire de Mitch, libraire passionné, qui est arrêté un beau matin pour un crime impensable: il a transgressé la loi HB 1467 en vendant des livres interdits. Et notre érudit papivore de filer directement en prison, cinq longues années durant. Pure fiction? Oui. Et non. Car si le personnage est né de la plume de l'auteur français, installé aux États-Unis, la loi, elle, a germé dans les cerveaux des représentants, bien réels, de l'État de Floride. Elle a, ensuite, été promulguée par le gouverneur de ce même état, Ron DeSantis, autoproclamé "plus trumpiste que Trump", le 25 mars 2022.

Si elle a particulièrement fait parler d'elle dans le "Sunshine State", la "House Bill 1467" peut évidemment essaimer ailleurs sur le territoire américain. En cause? La crainte de certains parents de voir des ouvrages inappropriés tomber entre les mains de leurs enfants. Cette loi autorise donc les citoyens à contester la présence de certains livres dans les environnements éducatifs et publics. Le plus souvent, ce sont des "contenus sexuels explicites" ou des éléments "obscènes" qui sont mis en avant. Ces dernières années, d'innombrables titres ont ainsi disparu des rayons des bibliothèques, donnant lieu à des scènes de désolation que certains étudiants n'ont pas manqué de filmer et de relayer sur leurs réseaux sociaux.

Étagères vides, portes verrouillées dans les médiathèques et les bibliothèques, les spécialistes des médias, chargés de faire le tri dans les titres autorisés et ceux qui ne le sont plus, s'arrachent les cheveux. D'autant que les listes changent et s'allongent sans cesse. Dans *The Independent*, l'un d'eux, Keri Clark, explique: "Les livres traînent sur les tables, on les emballer et on les jette. C'est vraiment triste à voir. Beaucoup d'enfants regardent par la fenêtre et c'est affreux de ne pas pouvoir les laisser entrer et prendre des bouquins."

Une longue histoire

La censure des livres a connu une évidente montée en puissance avec le retour de Donald Trump au pouvoir, mais elle est inscrite dans l'histoire américaine depuis le XVII^e siècle. Au moins. En octobre 1650, le pamphlet de William Pynchon, *Le prix méritoire de notre rédemption*, dans lequel l'auteur exprimait des opinions ayant déplu à la Cour générale du Massachusetts, fut brûlé par le gouvernement puritain. On estime que ce fut le premier d'une longue série.

Le 3 mars 1873, le Congrès américain vote la loi Comstock. Celle-ci réprime "le commerce et la circulation de la littérature obscene et des articles d'usage immoral". Résultat? *Feuilles d'herbe*, le recueil de poèmes de l'énorme Walt Whitman est retiré de la diffusion à Boston en 1881. Certains poèmes contiennent du "langage

explicite". Au fil du temps et pour des raisons toujours d'ordre moral, d'autres monuments se verront bannis des rayons des librairies. *L'adieu aux armes*, d'Ernest Hemingway, qui dépeint la réalité de la Grande Guerre, est mis au ban pour une scène d'accouchement décrite trop crûment. *L'amant de Lady Chatterley*, publié en 1928, connaît le même sort.

S'ils n'ont pas été interdits, mais souvent contestés, des titres aussi emblématiques que *Le meilleur des mondes* d'Aldous Huxley, *Des souris et des hommes* de John Steinbeck, *L'attra-
pe-cœur* de J.D. Salinger et, beaucoup plus récemment, la saga *Harry Potter* de J.K. Rowling, ont fait l'objet de dénonciations de la part de parents outrés par leur contenu.

Selon l'organisation Pen America, une association qui défend la liberté d'expression, durant l'année scolaire 2023-2024, 10 046 livres ont été retirés des rayons des bibliothèques scolaires et des librairies. Les jeunes Américains ne peuvent donc plus découvrir *1984* de George Orwell ni la BD *Maus* d'Art Spiegelman. Même *Twilight* de Stephenie Meyer a rejoint la liste des *banned books*, les livres censurés. Tout comme *L'œil le plus bleu* de Toni Morrison, lauréate du prix Nobel de littérature en 1993.

Principalement des livres jeunesse

Les œuvres visées par les demandes d'interdiction et de censure sont, principalement, des livres jeunesse. Des titres qui sensibilisent aux questions de genre, du racisme et à l'Histoire. Sur leur site, les éditions 10|18 ont recensé leurs auteurs désormais bannis aux États-Unis. Sous le titre "Ils sont censurés, lisez-les" se déroule la liste des romans de Margaret Atwood: *Captive*, *Le dernier homme*, *Le temps du déluge*, *MaddAddam*. Juste en dessous, ceux de Toni Morrison. Outre *L'œil le plus bleu*, on peut citer *Beloved*, *Sula*, *Le temps de Salomon*. En Floride, des titres comme *Les hauts de Hurlevent* d'Emily Brontë et même *Roméo et Juliette* de Shakespeare figurent également dans la liste

Épinglé

Que dit la loi belge?

Il n'existe pas de liste, reprise dans une norme juridique, empêchant la vente de certains livres dans notre pays. La censure préventive est d'ailleurs interdite par la Constitution, dont l'article 25 proclame que "la censure ne pourra jamais être établie".

En Belgique, c'est plutôt du cas par cas: si un ouvrage se révèle problématique, son auteur ou la personne qui le promeut peut être poursuivi, voire condamné, sur le plan pénal. *Mein Kampf*, par exemple, n'est pas formellement interdit, même si sa vente est "surveillée". En revanche, un achat de *Mein Kampf* à des fins autres que documentaires pourrait relever du négationnisme, puni par la loi du 23 mars 1995 et, dès 2026, l'article 256 du nouveau Code pénal. La question de l'interdiction de l'ouvrage *Mein Kampf* avait d'ailleurs fait débat en 2016, à la suite de son entrée dans le domaine public. Le MR avait finalement renoncé à tenter de le faire prohiber, jugeant qu'"interdire un livre, même le plus sulfureux, est toujours une erreur".

des œuvres à censurer, à défaut de pouvoir les interdire.

En février 2025, l'actrice Julianne Moore publie son premier livre pour enfants, en partie autobiographique, intitulé *Freckleface Strawberry*. L'histoire est celle d'une petite fille de sept ans, au visage constellé de taches de rousseur, et qui ne s'aime pas. Aussitôt, l'ouvrage est interdit par l'Administration Trump dans les écoles gérées par le ministère de la Défense. Ce qui représente quelque 20 000 élèves, enfants de militaires. Sur Instagram, la néo-romancière commente, atterrée:

"Je n'aurais jamais cru voir cela dans un pays où la liberté d'expression est un droit constitutionnel"

Julianne Moore

Actrice et auteure d'un livre pour enfants, interdit dans les écoles gérées par le ministère de la Défense, aux États-Unis.

à Francfort. "J'ai grandi avec un père vétéran du Vietnam, poursuit-elle dans un long post. Je suis extrêmement fière de lui et de son service pour notre pays. C'est exaspérant pour moi de constater que des enfants comme moi, qui grandissent avec un parent militaire et fréquentent un lycée américain, n'auront pas accès à un livre écrit par quelqu'un dont le parcours est si proche du leur. Et je ne peux m'empêcher de me demander ce qui est si controversé dans ce livre illustré pour qu'il soit interdit par le gouvernement américain."

Freckleface Strawberry ne contient pas de scènes à caractère sexuel ni ne s'engage sur la voie politique. Le livre ne réécrit pas l'histoire des États-Unis. Mais il parle d'acceptation de soi et de diversité. Manifestement, cela a suffi à l'Administration conservatrice. D'autant de Julianne Moore (*The Big Lebowski*, *Boogie Nights*, *Magnolia*, *Sirens*) n'a jamais caché son soutien aux droits des LGBTQ+ et qu'elle a, à plusieurs reprises, dit ce qu'elle pensait des actions de Donald Trump...

Isabelle Monnart

Les auteurs d'ouvrages controversés

pourraient d'ailleurs se prévaloir de la liberté d'expression pour ne pas être condamnés. Selon l'article 17 de la Convention européenne des droits de l'homme, cependant, "aucune des dispositions de la présente Convention ne peut être interprétée comme impliquant pour un État, un groupement ou un individu, un droit quelconque de se livrer à une activité ou d'accomplir un acte visant à la destruction des droits ou libertés reconnus dans la présente Convention ou à des limitations plus amples de ces droits et libertés que celles prévues à ladite Convention". Autrement dit, on ne peut se prévaloir de la Convention pour aller à l'encontre de la Convention: c'est le principe d'abus de droit. On ne peut donc pas, par exemple, tenir des propos racistes, à l'encontre de la Convention, et ensuite invoquer sa liberté d'expression garantie par cette même Convention. En conclusion, des ouvrages problématiques peuvent être interdits à la vente après-coup si les propos sont jugés comme condamnables, mais il n'existe pas en tant que telle de liste reprenant les "livres interdits". **I.M.**